



**AQPEHV**

**Association québécoise des parents  
d'enfants handicapés visuels**



# Rapport d'activités 2015-2016

1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016  
*(Préparé par : Roland Savard, directeur général)*

# TABLE DES MATIÈRES

## I) INFORMATION GÉNÉRALE

<b>1. L'ORGANISME</b>	<b>5</b>
A. Territoire	5
B. Période d'ouverture	5
C. L'assemblée générale annuelle (AGA)	5
D. La mission	5
<b>2. LE FINANCEMENT</b>	<b>5</b>
TABLEAU 1 — RÉPARTITION DES REVENUS	6
TABLEAU 2 — VENTILATION DES DÉPENSES	6
A. Programme PSOC	7
B. Programme PACE	7
C. Autres sources	7
D. L'autofinancement	7
E. Frais d'inscription	7
<b>3. LES MEMBRES EN RÈGLE</b>	<b>7</b>
TABLEAU 3 — LE MEMBERSHIP	8
<b>4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS</b>	<b>8</b>
TABLEAU 4 — LES MEMBRES DU CA 2015-2016	9
<b>5. LES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>9</b>
TABLEAU 5 — RESSOURCES HUMAINES OCCASIONNELLES	10
TABLEAU 6 — RESSOURCES HUMAINES RÉMUNÉRÉES PAR DES PARTENAIRES	10
<b>6. LES RESSOURCES BÉNÉVOLES</b>	<b>11</b>
TABLEAU 7 — APPORT DES BÉNÉVOLES	11
<b>7. LES RESSOURCES MATÉRIELLES</b>	<b>12</b>

## II) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION

<b>1. LE SERVICE D'AIDE, SOUTIEN ET RÉFÉRENCES</b>	<b>12</b>
A) Description du service	12
B) Accueil des nouveaux parents	13
C) Les interventions	13
D) Quelques données du service d'aide, soutien et référence	13
<b>2. LE SERVICE DE HALTE-GARDERIE</b>	<b>13</b>
A) Principales fonctions des éducatrices	14
B) Coordination et gestion du dossier de la halte-garderie	15
C) Effectifs pour 2015-2016	15

<b>3. LES ACTIVITÉS JEUNES</b>	<b>15</b>
<b>4. LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉCHANGES</b>	<b>16</b>
TABLEAU 8 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2015-2016	17
TABLEAU 9 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2014-2015	17
TABLEAU 10 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2013-2014	17
A. Rencontre familiale annuelle du 30 mai 2015 (35 <sup>e</sup> )	18
B. Journée d'échanges du 14 novembre 2015	18
C. Journée d'échanges du 30 janvier 2016	19
D. Groupes d'entraide	19
a) Groupe de Québec	19
b) Groupe de Longueuil	20
c) Groupe des Laurentides	20
d) Groupe de l'Outaouais	21
<b>5. LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION/PROMOTION</b>	<b>21</b>
A. Activités grand public	21
a) Salon Maternité, Paternité, Enfants 2015	21
b) Salon TechnoVision+ 2015	21
c) Atelier de sensibilisation à la déficience visuelle	21
d) Chroniques au Canal M de Vues et Voix	22
e) Chronique à AMI-Télé	22
f) Lancement et distribution du livre de la pièce de théâtre « Otilia »	22
B. Les rencontres de parents et d'intervenants	23
a) École Jacques-Ouellette, le mardi 22 septembre 2015	23
b) Gatineau, le 12 mars 2016	23
C. Les véhicules promotionnels	23
a) Publicité calendrier de la FAQ	23
b) Publicité calendrier de l'APHVE	23
<b>6. LES OUTILS D'INFORMATION</b>	<b>24</b>
A. Le site Internet de l'AQPEHV	24
B. La revue L'ÉCLAIREUR	24
C. Le bulletin L'ÉCLAIR	24
D. Les envois collectifs de courriels	24
E. Les documents spécialisés d'information	25
F. Les dépliants et affiches	25

### III) CONCERTATION, COLLABORATION ET PARTENARIAT

<b>1. LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES (CONCERTATION)</b>	<b>26</b>
A. Comité québécois de concertation sur le braille	26
B. Comité consultatif sur l'enseignement du braille	26
C. Table de concertation jeunesse en déficience visuelle	26
D. Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de Laval	26
E. La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec	26
F. Projet Brèves Biographies des Nôtres - Volet animation jeunesse du RAAQ	26

<b>2. PARTENAIRES FINANCIERS</b>	<b>27</b>
<b>3. PARTENAIRES ET COLLABORATEURS</b>	<b>27</b>
A. Fondation des Aveugles du Québec	27
B. Francis Ouellet	28
C. Institut Nazareth et Louis-Braille	28
D. Serge Pinette (camionneur)	28
E. S. L. Informatique	28
F. Sylvain Demeule, photographe	28
G. Voyage de Rêve	28
H. Autres collaborateurs	28
<b>4. LES AUTRES COMMANDITAIRES</b>	<b>29</b>
<b>5. COLLABORATEURS DE LA REVUE L'ÉCLAIREUR 2015-2016</b>	<b>29</b>
<b>6. RÉFÉRENCIEMENT ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET D'INFORMATION</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE A — MANDAS DES COMITÉS</b>	<b>31</b>
A. Comité de la programmation	31
B. Comité accueil, information et promotion	31
<b>ANNEXE B — DESCRIPTION DE TÂCHES DU PERSONNEL</b>	<b>32</b>
A. Directeur général	32
B. Intervenante accueil et soutien	32
C. Agente de bureau	33
<b>ANNEXE C — LES OBJECTIFS D'INTERVENTION</b>	<b>35</b>
A. 1 <sup>er</sup> objectif général (pour les parents)	35
B. 2 <sup>e</sup> objectif général (pour les parents et les enfants)	35
<b>ANNEXE D — EXPOSANTS DU 14 NOVEMBRE 2015</b>	<b>36</b>

## I) INFORMATION GÉNÉRALE

### 1. L'ORGANISME

L'AQPEHV est classée comme organisme de services par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Elle est accréditée comme organisme de bienfaisance par Revenu Canada sous le numéro 10633504RR0001.

#### A. Territoire

Le territoire desservi est celui de la province de Québec. Il y a des membres actifs dans toutes les 17 régions du Québec.

#### B. Période d'ouverture

Le service est assuré pendant les douze mois de l'année, du lundi au vendredi à raison de 35 heures par semaine. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h en période régulière et de 8 h 30 à 16 h 30 en période estivale. Certaines activités comme les journées d'échanges, les rencontres de groupes d'entraide, la rencontre familiale annuelle se déroulent durant les fins de semaine.

#### C. L'assemblée générale annuelle (AGA)

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée dans le cadre de la rencontre familiale annuelle (35<sup>e</sup> anniversaire), le 30 mai 2015 à l'Hôtel Mortagne de Boucherville. Au total, 87 personnes étaient présentes, dont 75 membres actifs avec droit de vote, 8 membres de soutien sans droit de vote, 1 observateur et 3 membres du personnel sans droit de vote.

#### D. La mission

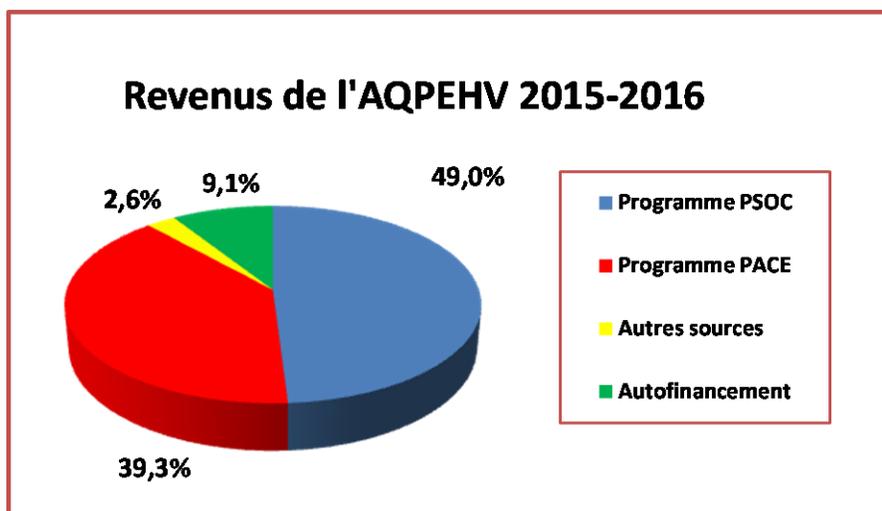
Les principaux buts de l'AQPEHV sont :

- Regrouper les parents d'enfants (0-21 ans) vivant avec une déficience visuelle sur le territoire du Québec, en favorisant les échanges et le partage des expériences ;
- Offrir à ces parents différents services, en complémentarité avec le secteur public, en fonction des besoins exprimés ;
- Favoriser la concertation de tous les groupes intéressés à la déficience visuelle ;
- Promouvoir l'intégration sociale des enfants ayant une déficience visuelle.

### 2. LE FINANCEMENT

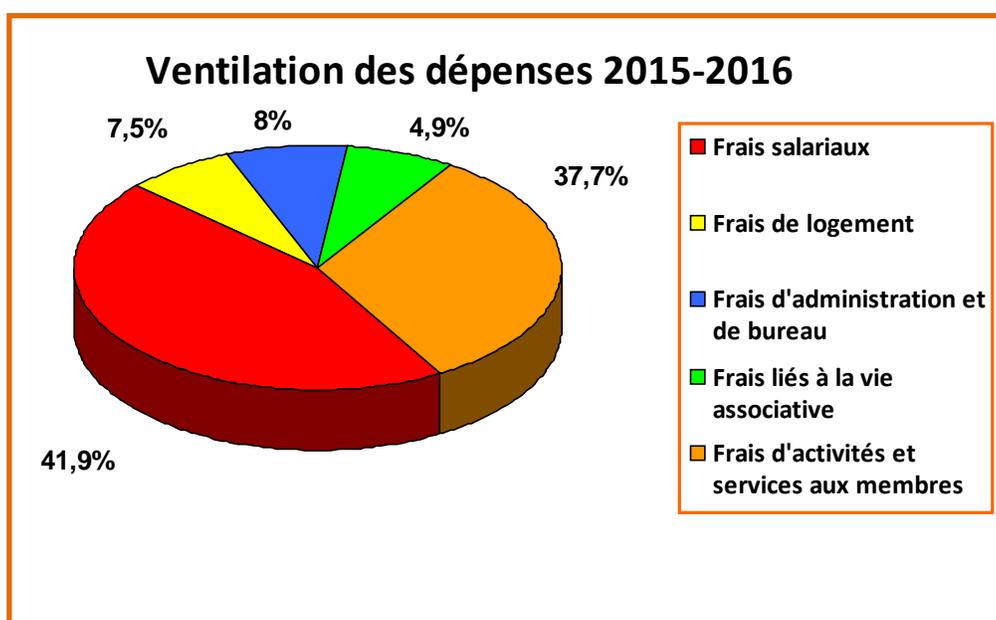
Le financement de l'organisme est réparti comme suit : 49 % par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), 39,3 % par le programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) et 2,6 % par d'autres sources. L'autofinancement représente 9,1 % des revenus.

**TABLEAU 1 — RÉPARTITION DES REVENUS**



Dans le prochain tableau, on vous présente une ventilation des dépenses. On peut constater qu'au total l'argent consacré aux activités et pour les services directs aux membres représente 37,7 % des dépenses totales. Ces dépenses comprennent les frais de fonctionnement de la halte-garderie, des activités pour les jeunes, des journées d'échanges, de la rencontre familiale annuelle, de production de la revue L'ÉCLAIREUR 2016-2017, et les frais consacrés au développement du site Internet.

**TABLEAU 2 — VENTILATION DES DÉPENSES**



## A. Programme PSOC

La subvention du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) d'une somme de 150 190 \$ est versée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. L'indexation annuelle a été de 1 %.

## B. Programme PACE

La subvention du programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) d'une somme de 120 292 \$ est versée par l'Agence de la santé publique du Canada pour le projet « Un plus pour la vie! ». La réalisation des journées d'échanges, les activités jeunes, le service de la halte-garderie et celui d'aide, soutien et références sont assurés par cette subvention. Un bilan d'activités a été présenté à l'Agence en respectant les normes de reddition de comptes soumise. Il est à noter que cette subvention n'a pas été indexée depuis 2004.

## C. Autres sources

Les revenus d'autres sources comprennent les revenus d'aide financière provenant d'organismes publics et des fonds discrétionnaires de quelques ministres et d'une subvention du programme de soutien à l'action bénévole. Le montant total des revenus d'autres sources est de 7 950 \$. À la section III du rapport, au point 2 Partenaires financiers, à la page 27, figure le détail des contributions.

## D. L'autofinancement



L'autofinancement comprend les revenus de cotisations, d'inscription aux activités, de vente de produits, de levée de fonds, de dons. Le montant total est de 27 815 \$. De ce montant, 7 780 \$ proviennent de la campagne de financement annuelle (au total 131 donateurs). Nous avons eu

également un legs testamentaire de 2 000 \$. Au total, 3 500 feuillets de sollicitation ont été imprimés et distribués. La vente du livre de la pièce de théâtre « Ottilia » a généré des revenus de 892 \$ en ristournes et dons des auteurs qui se sont engagés à nous remettre les profits.

## E. Frais d'inscription

Pour être équitables et favoriser la participation du plus grand nombre de personnes, les frais d'inscription aux activités tiennent compte des politiques d'aide en vigueur pour les membres actifs : avantages consentis aux familles des régions éloignées (300 km et plus du lieu de l'activité), avantages consentis aux familles monoparentales, gratuité totale pour la participation des enfants.

## 3. LES MEMBRES EN RÈGLE

Voici un tableau comparatif échelonné sur 5 ans en date du 31 mars de chaque année. On remarque qu'il y a une stabilité. Dans la catégorie « membres bienfaiteurs », les membres actifs et les membres de soutien sont exclus.

**TABLEAU 3 — LE MEMBERSHIP**

CATÉGORIE DE MEMBRES	2015/ 2016	2014/ 2015	2013/ 2014	2012/ 2013	2011/ 2012
Membres actifs	226	226	215	214	218
Membres de soutien	24	19	18	18	25
Membres organismes	21	21	19	20	22
Membres bienfaiteurs (100 \$ +)	19	19	20	20	20
Autres (externe CA, honoraire)	3	3	3	3	3
<b>Total :</b>	<b>293</b>	<b>288</b>	<b>275</b>	<b>275</b>	<b>288</b>

#### 4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS



**De gauche à droite 1<sup>re</sup> rangée :** Sophie Lacombe, Isabelle Boutin, Elizabeth Lefebvre, Marie-Douce Fugère, Lyse Veilleux et Stéphane Lambert. **De gauche à droite 2<sup>e</sup> rangée :** Pierre Brousseau, Julie Pelland, Sophie Bouchard, Guy Gingras et Said Kacel.

Le mandat des administrateurs élus est de 2 ans et il y a alternance dans la fin du mandat ; 5 membres pour les années paires et 4 membres pour les années impaires. Les administrateurs externes sont nommés par le conseil et le mandat est de 1 an. Ceux dont le mandat vient à échéance en 2017 sont identifiés par un astérisque.\*

## TABLEAU 4 — LES MEMBRES DU CA 2015-2016

Nom	Fonction	Région	Provenance
*Sophie Lacombe	Présidente	16 — Montérégie	Parent membre
Pierre Brousseau	1 <sup>er</sup> Vice-président	14 — Lanaudière	Parent membre
Elizabeth Lefebvre	2 <sup>e</sup> Vice-présidente	15 — Laurentides	Parent membre
Stéphane Lambert	Secrétaire-Trésorier	16 — Montérégie	Parent membre
Sophie Bouchard	Administratrice	15 — Laurentides	Parent membre
Isabelle Boutin	Administratrice	16 — Montérégie	Parent membre
*Guy Gingras	Administrateur	12 — Chaudière-Appalaches	Parent membre
*Said Kacel	Administrateur	13 — Laval	Parent membre
*Julie Pelland	Administratrice	16 — Montérégie	Parent membre
Marie-Douce Fugère	Administratrice externe	06 — Montréal	La communauté
Lyse Veilleux	Administratrice externe	16 — Montérégie	La communauté

En 2015-2016, le conseil a tenu 7 réunions, dont 2 téléphoniques. Les comités de travail du conseil d'administration se sont réunis à quelques reprises :

- Le comité exécutif : 4 rencontres (une réunion n'avait pas le quorum) ;
- Le comité de la programmation : 4 rencontres ;
- Le comité accueil, information et promotion : 3 rencontres en plus de l'accueil des nouveaux parents à chaque activité.

La description du mandat des comités figure à la fin du document à l'Annexe A.

- Comité accueil, information et promotion, les membres sont : Isabelle Boutin, Said Kacel, Sophie Lacombe et Julie Pelland (responsable du comité) ;
- Comité de la programmation, les membres sont : Sophie Bouchard, Guy Gingras, Sophie Lacombe et Stéphane Lambert (responsable du comité).

## 5. LES RESSOURCES HUMAINES



L'équipe de la permanence est composée de 3 personnes à temps plein à 35 heures par semaine. Les descriptions de tâches figurent à la fin du document à l'Annexe B.

De gauche à droite sur la photo :  
*Roxiane Lavoie, Roland Savard et Geneviève Genest.*

Les postes à temps plein sont les suivants :

- Directeur général (Roland Savard, en poste depuis 2001) ;
- Intervenante accueil et soutien (Geneviève Genest, en poste depuis 2010) ;
- Agente de bureau (Roxiane Lavoie, en poste depuis 2011).

Pour les frais salariaux, ils sont répartis comme suit :

- Directeur général (90 % PSOC et 10 % PACE) ;
- Intervenante accueil et soutien (100 % PACE) ;
- Agente de bureau (50 % PSOC et 50 % PACE).

Pour l'année 2015-2016, notre agente de bureau a été en absence de travail (CNESST) depuis août 2015. Afin d'enrayer le déficit prévu, elle n'a pas été remplacée. Le pourcentage des frais salariaux du directeur général est passé à 50 % pour le projet PACE à partir de janvier 2016.

De la main-d'œuvre occasionnelle est engagée et rémunérée sous forme d'honoraires professionnels calculés sur une base horaire pour le service de la halte-garderie, l'accompagnement d'enfants aux besoins spéciaux lors des activités des jeunes, la formation au démarrage des groupes d'entraide et l'animation de la soirée du 35<sup>e</sup> anniversaire.

**TABLEAU 5 — RESSOURCES HUMAINES OCCASIONNELLES**

<b>Ressources humaines occasionnelles</b>	<b>Affectation</b>	<b>Heures rémunérées</b>
Éducatrices spécialisées	Halte-garderie	761,5 h
Éducatrices spécialisées	Accompagnement	44 h
Formatrice/Animatrice	Démarrage du groupe d'entraide en Outaouais	6 h
Organisateur/animateurs 35 <sup>e</sup>	Organisation/animation soirée du 35 <sup>e</sup> anniversaire	50 h
Camionneur	Transport matériel Halte-garderie	17 h
	<b>TOTAL :</b>	<b>878,5 h</b>

**TABLEAU 6 — RESSOURCES HUMAINES RÉMUNÉRÉES PAR DES PARTENAIRES**

<b>Identification de l'organisme</b>	<b>Ressources rémunérées</b>	<b>Heures travaillées</b>
Fondation des Aveugles du Québec	Moniteurs en loisirs Coordination	182 h 21 h
	<b>TOTAL :</b>	<b>203 h</b>

La Fondation des Aveugles du Québec est un partenaire majeur. En plus des moniteurs en loisirs pour lesquels ils ont rémunéré l'équivalent de 203 heures, ils ont fourni une quinzaine de bénévoles qui ont fait en tout l'équivalent de 198 heures de prestation. Les heures de déplacement ne sont pas incluses dans les calculs.

Dans la partie III du rapport « Concertation, collaboration et partenariat » figure une description plus détaillée de la contribution des partenaires.

## 6. LES RESSOURCES BÉNÉVOLES

Au cours de l'année, c'est un total de 40 bénévoles incluant les membres du conseil d'administration qui ont collaboré à la réalisation des différentes activités ou à la gestion de l'organisme. Vous trouverez plus de détails sur les différentes collaborations à la section III — Concertation, collaboration et partenariat au point 3, Partenaires et collaborateurs fournisseurs de services ou de produits. Dans le prochain tableau, nous avons détaillé les heures effectuées par des bénévoles. Il est à noter que ces heures ne comprennent pas le temps de déplacement de ces bénévoles.

**TABLEAU 7 — APPORT DES BÉNÉVOLES**

Services rendus	Bénévole(s)	Heures effectuées
Gestion de l'organisme	Membres du conseil d'administration (présence aux réunions CE/CA/Comités (11 personnes))	243 h
Gestion du dossier de la halte-garderie	Responsable du dossier : Francis Ouellet	120 h
Développement du site Internet (Intranet phase 1 b)	Responsable du dossier : Stéphane Lambert	950 h
Maintenance du site Internet	Responsable : Stéphane Lambert	84 h
Accompagnement des jeunes lors des activités	Bénévoles de la Fondation des Aveugles du Québec (15 personnes)	198 h
Représentation promotionnelle	Parents membres de l'AQPEHV (Salons Maternité Paternité Enfants et TechnoVision, 6 personnes)	47 h
Accueil des invités/vente CD photographie/captation vidéo/président d'élection (35 <sup>e</sup> anniversaire)	2 jeunes de l'AQPEHV/photographe/2 parents membres	34 h
Conférence du 14 novembre 2015	4 personnes-ressources	16 h
Fabrication de 3 charriots de transport pour matériel de la halte-garderie	Responsable du transport : Serge Pinette	35 h
	<b>TOTAL :</b>	<b>1 730 h</b>

## 7. LES RESSOURCES MATÉRIELLES

Il y a un partage des coûts pour certains postes budgétaires avec une répartition à 50/50 entre le Programme de soutien aux organismes communautaires et le Programme d'action communautaire pour les enfants. C'est le cas pour le loyer, l'entretien des locaux, les assurances, les fournitures de bureau, les frais de photocopies, la location du photocopieur et du système postal, les frais de télécommunications et les frais bancaires.

Nous recevons de la papeterie (enveloppes, rames de papier, cartons de différents formats) gratuitement de la compagnie ARIVA une division de Domtar et de la compagnie de livraison de courrier Nationex. On peut estimer la valeur marchande de ce don en produit à environ 2 000 \$.

L'Institut Nazareth et Louis-Braille nous prête des locaux à l'occasion pour les rencontres du conseil d'administration et de nos comités. Nous avons utilisé 2 locaux à trois reprises pour une durée 8 heures chaque fois.

## II) SERVICES, ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION

### 1. LE SERVICE D'AIDE, SOUTIEN ET RÉFÉRENCES

#### A) Description du service



Le service d'aide, soutien et références est assuré par Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien et diplômée en travail social. Une ligne téléphonique, 450-465-7225 pour Montréal/Montérégie, et sans frais 1-888-849-8729 ailleurs au Québec, est accessible à tous : aux familles, aux partenaires, au public.

Selon les demandes et les besoins verbalisés, l'intervenante peut faire une recherche d'informations, de l'aiguillage vers les ressources appropriées, la préparation d'un dossier d'information en fonction des besoins exprimés. Elle accompagne les parents dans leurs démarches.

Au cours de l'année, l'intervenante reçoit également des demandes d'étudiant(es) de différents programmes de formation professionnelle, d'organismes, ou d'autres personnes et elle répond aux demandes d'entrevues téléphoniques et d'information ou réfère à d'autres ressources au besoin. Des parents membres ont collaboré à diverses demandes encore cette année.

L'intervenante collabore avec des journalistes, chercheurs, responsables de *casting* qui recherche des parents ou des enfants pour un reportage ou une production en cours. Elle a aussi participé à plusieurs entrevues au Canal M de Vues et Voix et une à Ami-Télé. Elle s'est montré être une très bonne ambassadrice de l'AQPEHV pour y promouvoir nos services. Elle communique avec les intervenants pivots des centres de réadaptation au moins une fois l'an, selon les besoins.

## B) Accueil des nouveaux parents

Au cours de l'année 2015-2016, nous avons accueilli 21 nouveaux membres actifs (soit 12 nouvelles familles), 4 nouveaux membres de soutien et 1 nouvel organisme membre. Le premier contact est établi par l'intervenante pour identifier les besoins et répondre aux questions des parents. Dans plusieurs cas, l'intervenante a mis les familles en communication avec d'autres familles dont l'enfant vit ou a vécu une situation semblable. Par la suite, le comité accueil, information et promotion composé de parents membres du conseil d'administration se charge d'accueillir les nouveaux parents lors de chaque rencontre provinciale avec la collaboration étroite de l'intervenante.

## C) Les interventions

La notion d'intervention dans le cas présent, fait référence à la réponse à une demande ou un besoin spécifique exprimé par un parent. Pour ce qui est **des interventions téléphoniques avec des parents**, elles ont rejoint **50 familles différentes**, ce qui représente globalement au moins **88 interventions individuelles**. Il est à noter qu'un parent peut avoir eu de 1 à 8 interventions téléphoniques au cours de l'année. La durée des interventions peut varier selon les besoins du parent et la complexité de la situation, si elle est connue ou nouvelle pour l'intervenante qui souvent doit prendre connaissance de la situation, explorer afin de mieux outiller le parent. Une intervention exige souvent d'autres démarches connexes afin de mieux répondre aux besoins ressortis des échanges avec le parent.

## D) Quelques données du service d'aide, soutien et référence

- Outre les interventions individuelles, au moins **120 échanges téléphoniques avec des parents** ont eu lieu durant l'année.
- Dans l'ensemble, on estime à plus de 250 échanges téléphoniques, toutes personnes confondues : parents membres, parents non-membres, organismes et partenaires, autres, etc.
- On estime autour de 2000 le nombre global de courriels envoyés, que ce soit pour la coordination des activités (informations, inscriptions, etc.), les courriels individuels ou collectifs (envoi de masse).
- Au moins 100 courriels de type « intervention » ont été envoyés à des parents membres et non-membres, que ce soit une réponse à une demande d'information ou en soutien à une situation exprimée, un jumelage, une référence, un partage, etc.

## 2. LE SERVICE DE HALTE-GARDERIE



Afin de permettre aux parents d'avoir du répit, ce service est offert aux parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans lors des activités provinciales (rencontre familiale annuelle et journées d'échanges). Nous accueillons toute la famille, ce qui inclut la fratrie de l'enfant ayant une déficience visuelle. Généralement, le ratio d'encadrement est de 1 éducatrice pour 2 enfants. Pour ceux qui ont des besoins plus élevés, le ratio est de 1 éducatrice par enfant. Des éducatrices spécialisées sont engagées pour assurer le service. Elles reçoivent une formation sur la déficience visuelle lors de leur embauche.



L'équipe d'éducatrices spécialisées en compagnie du responsable qui coordonne le dossier de la Halte-garderie pour le conseil d'administration, Francis Ouellet, à gauche sur la photo, et de l'éducatrice responsable de la halte-garderie, Jessie Caron, au centre sur la photo. (Photo prise le 30 mai 2015 lors du 35<sup>e</sup> anniversaire.)

L'AQPEHV via son programme PACE, s'est dotée d'un équipement adapté aux besoins des enfants ayant des besoins spéciaux (ameublement, matériel ludique et éducatif). Nous louons un local pour entreposer le matériel et l'équipement. Nous devons louer un camion cube de 12 pi à chaque activité et nous retenons les services d'un camionneur expérimenté. La halte-garderie porte le nom de Garderie « Les p'tits soleils ». Lors des activités qui se déroulent dans les hôtels, nous louons 2 à 3 salles pour répondre aux besoins (salle de jeux, dortoir, pouponnière). Collations et repas sont servis directement à la halte-garderie pour faciliter le déroulement de la journée. Lors de notre 35<sup>e</sup> anniversaire le 30 mai, nous avons offert un spectacle de Dan Coboy aux tout-petits de la halte-garderie.

#### A) Principales fonctions des éducatrices :

- Offrir des services de soutien pédagogique et un accompagnement professionnel aux enfants de la Halte-garderie (0 à 5 ans), notamment à des enfants ayant des besoins particuliers.
- Stimuler les enfants avec différentes approches, jeux adaptés et matériel ludique.
- Assurer la sécurité des enfants sous sa garde.
- Collaborer à la mise en œuvre d'activités favorisant l'intégration et le développement.
- Collaborer au montage et démontage des installations de même qu'à la désinfection de l'équipement et du matériel.

## B) Coordination et gestion du dossier de la halte-garderie :

La coordination des activités de la halte-garderie lors des événements a été confiée à Jessie Caron. Le responsable du recrutement des éducatrices et de la gestion du dossier pour le conseil d'administration est **un parent membre, Francis Ouellet. Pour 2015-2016, il a consacré environ 120 heures de bénévolat pour ce dossier.** Les principales responsabilités : recruter les meilleures éducatrices, les contacter, leur expliquer leurs fonctions. Aider à la planification, la logistique des transports, le jumelage des enfants avec les éducatrices en fonction des besoins, etc. Cela implique plusieurs courriels, quelques messages textes (au moins 250), des messages privés Facebook et un suivi à chaque activité.

## C) Effectifs pour 2015-2016 :

30/05/2015 = 16 éducatrices pour 24 enfants

14/11/2015 = 17 éducatrices pour 29 enfants

30/01/2016 = 15 éducatrices pour 23 enfants

Les statistiques de fréquentation de la halte-garderie sont présentées dans les tableaux à la page 17 sur une période de 3 ans.

## 3. LES ACTIVITÉS JEUNES

Toujours dans le but d'offrir du répit aux parents et de briser l'isolement, des activités sont offertes aux jeunes de 6 ans et plus lors des rencontres provinciales (rencontre familiale annuelle et journées d'échanges). Les frères et sœurs de l'enfant ayant une déficience visuelle y participent également.



L'équipe de moniteurs et bénévoles de la Fondation des Aveugles du Québec. Photo prise le 30 mai 2015 lors du 35<sup>e</sup> anniversaire.

La planification logistique des activités et l'encadrement lors des sorties sont assurés par le **Service des loisirs de la Fondation des Aveugles du Québec**, notre partenaire majeur. Les moniteurs et les bénévoles reçoivent une formation en orientation et mobilité et sur les activités de la vie quotidienne.



Pour les jeunes avec multiples déficiences qui désirent participer aux activités, nous évaluons le besoin et nous leur offrons l'accompagnement d'une éducatrice spécialisée pour leur permettre de participer aux activités.

*À gauche, photo prise le 30 mai 2015 lors du départ des jeunes pour leur activité.*

Les activités réalisées en 2015-2016 sont :

- 30 mai 2015 : Sortie au Zoo de Granby, souper dans un restaurant St-Hubert et soirée disco à l'Hôtel Mortagne de Boucherville.

*Effectifs : 18 moniteurs et bénévoles pour 66 enfants et 2 éducatrices spécialisées pour des enfants multihandicapés.*

- 14 nov. 2015 : Sortie à Loisirs 3000 au Cégep André-Laurendeau à Montréal. Au programme : escalade, sauts en trampolines, baignade et glissades d'eau à l'Aquadôme. Repas du midi pris sur place.

*Effectifs : 13 moniteurs et bénévoles pour 35 enfants.*

- 30 janv. 2106 : Sortie aux glissades du Village Vacances Valcartier dans la région de Québec (glissades sur tubes et rafting). Repas du midi servi sur place.

*Effectifs : 13 moniteurs et bénévoles et 2 éducatrices spécialisées pour des enfants multihandicapés.*

Les statistiques de participation des jeunes sont présentées dans les tableaux à la page 17 sur une période de 3 ans.

#### **4. LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉCHANGES**

Les activités de formation et d'échanges comprennent la rencontre familiale annuelle, les deux journées d'échanges et les rencontres des groupes d'entraide. Ces rencontres favorisent l'entraide. Elles augmentent les connaissances des parents sur la déficience visuelle, l'intégration, l'adaptation de l'environnement et du matériel et le développement de l'enfant en plus de renforcer les compétences parentales. Lors des activités provinciales, la période réservée au dîner est de 2 heures afin de favoriser les échanges.

Pour donner du répit aux parents, un service de halte-garderie pour les enfants de 0 à 5 ans est offert et des activités pour les jeunes de 6 ans et plus sont organisées lors des

rencontres provinciales. Ces deux services ne sont pas offerts lors des rencontres des groupes d'entraide.

Au plan logistique, il faut négocier des contrats et effectuer des réservations, planifier, coordonner, faire le choix des lieux, des conférenciers, faire les réservations pour l'hébergement des familles, le transport du matériel, du personnel et des bénévoles, répondre aux besoins pour la halte-garderie, pour l'activité des jeunes, etc.

Lors des rencontres de parents, les thématiques pour les conférences et les ateliers sont déterminées par le comité de la programmation, lequel tient compte des suggestions consignées dans les formulaires d'évaluation de chaque activité. Les membres du comité accueil, information et promotion se chargent d'accueillir les nouveaux parents.

Avant de décrire chaque activité, nous vous présentons les statistiques de participation avec un comparatif sur 3 années. Pour établir un comparatif, les tableaux contiendront les données de la rencontre familiale annuelle et des deux journées d'échanges.

Légende des tableaux :

**PA** : Participants inscrits (parents, grands-parents et intervenants)

**L** : Logistique (Personnes assurant l'encadrement et la logistique, incluant les conférenciers)

**E 0-5** : Enfants en halte-garderie de 0 à 5 ans

**E 6 +** : Enfants en activités de 6 ans et plus

**Total** : Comprend les participants et les enfants excluant L.

**TABLEAU 8 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2015-2016**

ACTIVITÉS	PA	L	E 0-5	E 6 +	TOTAL
35 <sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle 30/05/2015	111	44	24	66	201
Journée d'échanges 14/11/2015	86	50	29	35	150
Journée d'échanges 30/01/2016	72	36	23	47	142
<b>Personnes différentes rejointes</b>	<b>175</b>		<b>39</b>	<b>90</b>	<b>304</b>

**TABLEAU 9 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2014-2015**

ACTIVITÉS	PA	L	E 0-5	E 6+	TOTAL
34 <sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle 07/06/2014	61	33	22	40	123
Journée d'échanges 08/11/2014	87	43	30	39	156
Journée d'échanges 31/01/2015	69	31	17	37	123
<b>Personnes différentes rejointes</b>	<b>137</b>		<b>51</b>	<b>77</b>	<b>265</b>

**TABLEAU 10 — STATISTIQUES DE PARTICIPATION 2013-2014**

ACTIVITÉS	PA	L	E 0-5	E 6+	TOTAL
33 <sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle 01/06/2013	71	37	21	42	134
Journée d'échanges 16/11/2013	84	42	26	46	156
Journée d'échanges 25/01/2014	59	32	24	32	115
<b>Personnes différentes rejointes</b>	<b>130</b>		<b>41</b>	<b>72</b>	<b>243</b>

Les statistiques démontrent une augmentation de la participation en 2015-2016 par rapport aux deux années précédentes. C'est l'année du 35<sup>e</sup> anniversaire.

## A. Rencontre familiale annuelle du 30 mai 2015 (35<sup>e</sup> anniversaire)



Cette activité a obtenu le plus haut taux de participation depuis les 10 dernières années, soit **111 adultes et 90 enfants participants inscrits**. La journée a commencé par un dîner familial. Les enfants de la halte-garderie de 0 à 5 ans ont été pris en charge par les éducatrices spécialisées pour la journée et les jeunes de 6 ans et plus ont été pris en charge par la Fondation des Aveugles du Québec.

L'assemblée générale annuelle des membres s'est déroulée en après-midi. Un cocktail offert par la compagnie HumanWare a eu lieu de 16 h à 17 h 45. Les participants pouvaient aussi visiter leur kiosque d'aides visuelles. Après le souper banquet pour fêter le 35<sup>e</sup> anniversaire on a eu une animation inspirée de l'émission « Tout le monde en parle ». L'aménagement de la scène et l'éclairage nous plongeait dans une atmosphère de studio de télévision. Une quinzaine d'invités spéciaux, des personnes qui ont marqué l'histoire et le développement de l'AQPEHV au cours des années ont défilé sur le plateau pour répondre aux questions des intervieweurs. Nous avons la chance d'avoir parmi eux des membres fondateurs.

## B. Journée d'échanges du 14 novembre 2015

À cette activité, il y avait **86 adultes et 64 enfants participants inscrits**. Les enfants de la halte-garderie de 0 à 5 ans ont été pris en charge par les éducatrices spécialisées pour la journée et les jeunes de 6 ans et plus ont été pris en charge par la Fondation des Aveugles du Québec. Avant les présentations et sur l'heure du dîner les participants pouvaient visiter les kiosques des exposants (voir liste à l'annexe D). Au programme, il y avait deux présentations.

1<sup>re</sup> présentation : De 10 h à 12 h



### **La conciliation couple-famille ayant un enfant avec une déficience visuelle**

*Sachant que plus de 50 % des couples ayant un enfant avec une déficience se séparent, comment gérer les pratiques parentales ?*

Par Stéphanie Deslauriers, psychoéducatrice, auteure et blogueuse.

2<sup>e</sup> présentation : De 14 h à 16 h



### **La scolarisation des enfants ayant une déficience visuelle**

*L'intégration à l'école régulière et le cheminement à l'école spécialisée, des services essentiels à la réussite scolaire, des ressources à connaître et à mettre en place.*

Par Sylvain Nadeau, enseignant spécialisé en déficience visuelle et chef d'équipe au secteur visuel de l'école désignée, St-Enfant-Jésus à la CSDM, Louise Vézina, personne désignée en déficience visuelle à la retraite et France Blouin, directrice de l'école Jacques-Ouellette ainsi que Jérôme Plante, étudiant universitaire non-voyant.

### C. Journée d'échanges du 30 janvier 2016

À cette activité, il y avait **72 adultes et 70 enfants participants inscrits**. Les enfants de la halte-garderie de 0 à 5 ans ont été pris en charge par les éducatrices spécialisées pour la journée et les jeunes de 6 ans et plus ont été pris en charge par la Fondation des Aveugles du Québec. Au programme, il y avait deux présentations.

1<sup>re</sup> présentation : De 10 h à 12 h



#### Sorties de Zone

Oser sortir de sa zone de confort.  
Pour nous encourager à surmonter nos peurs  
et vivre mieux le changement.

Par Daniel Blouin, conférencier et auteur.

2<sup>e</sup> présentation : De 14 h à 16 h



#### T'as l'choix

Pour nous aider à reprendre le pouvoir sur notre vie  
malgré les épreuves.

Par Manu Lemire, coach professionnel et conférencier.

### D. Groupes d'entraide

Nous avons 3 groupes d'entraide existants (Québec, Longueuil, Laurentides) et un groupe en démarrage (Outaouais). Les groupes d'entraide rejoignent des familles d'une même région et parfois de régions environnantes. Plusieurs parents doivent composer avec la problématique du gardiennage et dans certains cas d'un horaire de travail qui empiète sur les fins de semaine. Chaque groupe est autonome et doit s'adapter aux diverses contraintes vécues par ses membres.

#### a) Groupe de Québec

Année de démarrage : 2004

Nombre de parents membres : 15 parents (8 familles)

Nombre de rencontres : 4



Ce groupe est assez dynamique. Des membres se sont retirés et d'autres se sont ajoutés au cours des années. Le groupe a accueilli 5 nouveaux parents au cours de l'année. Le groupe a tenu deux rencontres dans une salle

privée du restaurant le Cosmos à Lévis et deux rencontres parents-enfants, une qui a eu lieu en août dans une pisciculture et une en janvier à la résidence d'un couple membre du groupe pour fêter Noël. En novembre, le groupe a organisé un souper-témoignage. Ils ont invité Jean-François Crépault, physiothérapeute non-voyant, avec sa conjointe. En mai, le sujet des discussions était « ce qui nous rend fiers et nous impressionne chez nos enfants ».

b) Groupe de Longueuil

Année de démarrage : 2007

Nombre de parents membres : 12 parents (6 familles)

Nombre de rencontres : 3



Les membres de ce groupe ont développé un très grand sentiment d'appartenance. Ils sont tous encore ensemble depuis la formation du groupe et ils communiquent régulièrement entre eux. Le groupe a tenu deux rencontres entre parents qui se sont déroulées dans des salles privées de restaurant et une rencontre parents-enfants (BBQ, piscine, jeux gonflables) à la résidence d'une famille membre. Les sujets abordés sont la rentrée scolaire et les plans d'intervention, la santé des enfants, les relations amoureuses et l'adolescence. Le groupe ne détermine pas à l'avance ses sujets de discussion ; elles se font au gré du moment.

Témoignage d'un membre du groupe : « *Le partage, l'écoute et l'entraide sont au cœur de nos relations* ».

c) Groupe des Laurentides

Année de démarrage : 2014

Nombre de parents membres : 8 parents (6 familles)

Nombre de rencontres : 1

Ce groupe a terminé sa formation en novembre 2014. Depuis il a tenu une seule rencontre entre parents en avril 2015 et le sujet des discussions a porté sur la rentrée scolaire. Il comptait 9 parents membres, mais un couple s'est séparé et un membre s'est retiré. Le groupe a éprouvé de la difficulté à se rencontrer. La majorité des membres de ce groupe ont été surchargés avec la rentrée scolaire. Quelques enfants ont commencé la maternelle (temps, ajustements, préoccupations pour les parents). Les coupures en éducation ont eu un impact sur les services, déjà difficiles à obtenir. Certains membres ont un problème de gardiennage à résoudre.

Malgré tout, le groupe a gardé les communications ouvertes. Les membres ont échangé entre eux lors des rencontres provinciales. Ils envisagent d'organiser les rencontres au domicile de l'un des participants et organiser le gardiennage avec une personne sur place. Ils ont aussi manifesté le désir de former un groupe Facebook privé pour faciliter la communication. Pour renforcer le groupe, ils ont invité 2 nouvelles familles (3 parents) à rejoindre les rangs du groupe à la prochaine rencontre.

#### d) Groupe de l'Outaouais

Année de démarrage : 2016 (en cours)

Au cours de l'année 2015-2016, beaucoup d'efforts ont été déployés afin de recruter assez de familles pour démarrer un groupe d'entraide dans la région (démarches avec une travailleuse sociale bénévole et implication active d'un parent membre). Le 12 mars 2016, nous avons tenu une rencontre d'information à Gatineau à laquelle a participé la formatrice des groupes d'entraide pour l'AQPEHV et l'intervenante accueil et soutien et les collaborateurs dont le coordonnateur et la présidente de l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais. Au total, 14 parents (9 familles) étaient présents à la rencontre. Les parents membres du groupe ont déjà créé un groupe Facebook privé pour faciliter les communications entre eux.

## 5. LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION/PROMOTION

### A. Activités grand public

#### a) Salon Maternité, Paternité, Enfants 2015



Nous étions invités par l'Agence de la santé publique du Canada pour occuper une place dans leur kiosque au Carrefour des petits conseils. La 23<sup>e</sup> édition du Salon s'est déroulée à la Place Bonaventure à Montréal de 10 h à 20 h les 9, 10 et 11 avril 2015 et de 10 h à 17 h le 12 avril. À part les 3 membres du personnel, des membres du conseil d'administration y ont participé bénévolement (André Gélinas, Elizabeth Lefebvre et Carolyne Roussel). Nous avons distribué des dépliants corporatifs et des dépliants de notre projet PACE « *Un plus pour la vie!* » et nous

avons distribué environ 1 000 ballons (bleus avec le logo blanc) aux enfants. Le nom de notre organisme a paru dans le programme officiel et il a été affiché sur le site Internet du Salon. Le Salon attire plus de 300 exposants et près de 40 000 visiteurs par année.

#### b) Salon TechnoVision+ 2015

Le Salon TechnoVision+ permet de découvrir les plus récentes technologies ainsi que les programmes et services qui permettent aux personnes qui ont une déficience visuelle de rehausser leur autonomie et de mener une vie pleinement satisfaisante. Il s'est déroulé de 10 h à 20 h, le jeudi 9 avril 2015 à l'Hôtel Plaza Québec. Des parents bénévoles de l'AQPEHV (Nathalie Rhéaume, Guy Gingras et Véronique Vézina) ont pris le kiosque en charge puisque le Salon TechnoVision+ se déroulait en même temps que le Salon Maternité Paternité Enfants de Montréal.

#### c) Atelier de sensibilisation à la déficience visuelle

Nous avons répondu à une demande d'une enseignante de l'école primaire Le Sablier à Saint-Amable, un établissement de la Commission scolaire des Patriotes. Nous avons organisé une activité de sensibilisation à la déficience visuelle pour des

élèves de 7 à 8 ans, environ 40 enfants. Une membre du conseil d'administration, Lyse Veilleux, administratrice externe, non-voyante a réalisée cette activité en collaboration avec Geneviève Genest, notre intervenante accueil et soutien. Lyse avait son chien guide et une canne blanche pour l'atelier de sensibilisation. Nous avons remis à tous les élèves et enseignantes un dépliant de l'AQPEHV : « La canne blanche une aide visuelle — SOYEZ préVOYANT » qui est un outil de prévention qui incite les gens à respecter les règles de sécurité et de courtoisie.

d) Chroniques à Canal M, la radio de Vues et Voix



À l'invitation de Canal M, la radio de Vues et Voix, nous avons accepté de participer à une chronique mensuelle d'une durée de 10 minutes à 12 h 30 à l'émission « Ça vaut le détour » animée par Maxime D.-Pomerleau. C'est Geneviève Genest, intervenante accueil et soutien, qui s'est déplacée en studio pour passer en entrevue. Les sujets ont été déterminés par les parents membres du comité accueil, information et promotion.

La 1<sup>re</sup> chronique a eu lieu le mardi 16 février 2016, on y présente l'organisme et sa mission, on survole les activités et les principaux services. La 2<sup>e</sup> chronique a eu lieu le mardi 15 mars et on a fait la promotion de nos activités : la rencontre familiale annuelle et l'assemblée générale, les journées d'échanges, l'organisation logistique, l'organisation de la halte-garderie et des activités jeunes. Dans le cadre d'une chronique littéraire, le 15 mars à 12 h 45, Geneviève Genest a aussi collaboré à une 3<sup>e</sup> entrevue, d'une durée de 10 minutes également, cette fois avec Jean-Luc Morin et Lyse Veilleux, auteurs du livre Otilia — Pièce en deux actes, vendu au profit de l'AQPEHV.

e) Chronique à AMI-Télé

À l'invitation d'AMI-Télé, nous avons participé à l'Émission « Ça me regarde » animée par Christine Rousseau, le 15 mars 2016. C'est Geneviève Genest qui a fait l'entrevue. On y a présenté notre organisme et un survol des activités et principaux services. L'entrevue a duré 7 minutes.

f) Lancement et distribution du livre de la pièce de théâtre « Otilia »



Le lancement a eu lieu à nos bureaux le 10 novembre 2015. On y a accueilli une cinquantaine de personnes. En date du 31 mars, nous avons distribué 115 exemplaires. Le livre est disponible en médias substitués au Service québécois du livre adapté à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. On peut commander en ligne sur le site Internet de l'AQPEHV en format PDF ou imprimé.

La pièce raconte l'histoire d'Odile, une jeune femme affligée par la rétinite pigmentaire, une maladie dégénérative conduisant irrémédiablement à la cécité. Odile et ses proches doivent apprendre à s'adapter à sa nouvelle condition, à travers une fraude dont elle est accusée. La motivation principale d'Otilia est d'instruire le public à la réalité des personnes non-voyantes. Le message vise à démontrer que les non-voyants sont des personnes comme les autres, capables d'autonomie, d'efficacité et d'épanouissement personnel.

Les auteurs de la pièce de théâtre « Otilia », Lyse Veilleux et Jean-Luc Morin, ont sollicité notre organisme pour les aider à organiser le lancement du livre et en faire la distribution. Ils se sont engagés à en remettre les profits à notre organisme. Une entente est intervenue à ce sujet. Pour l'exercice nous avons encaissé 892 \$.

## B) Les rencontres de parents et d'intervenants

### a) École Jacques-Ouellette, le mardi 22 septembre 2015

Nous avons été invités à participer à l'assemblée générale des parents et enseignants de l'école Jacques-Ouellette, une école spécialisée en déficience visuelle ayant un mandat suprarégional pour l'Ouest du Québec. À la rencontre du 22 septembre, l'intervenante, Geneviève Genest était accompagnée d'une membre du conseil d'administration, Isabelle Boutin. Elles ont fait la présentation des services et activités de l'AQPEHV. Elles y ont aussi tenu un kiosque d'information et remis des dépliants et feuillets d'informations.

### b) Gatineau, le 12 mars 2016

Dans le but de recruter de nouvelles familles pour démarrer un groupe d'entraide en Outaouais, une rencontre de parents a eu lieu le 12 mars 2016 à Gatineau. En tout, 14 parents y ont participé. (Plus de détails à la page 21, point 4 d Groupe de l'Outaouais).

## C) Les véhicules promotionnels

La promotion des activités se fait avec la collaboration des 13 centres de réadaptation en déficience visuelle, des écoles spécialisées et des organismes du milieu de la déficience visuelle via un envoi par courriel de documents d'information et d'inscription. La page d'accueil du site Internet de l'AQPEHV affiche aussi ces documents.

À part notre dépliant corporatif « Plusieurs façons de voir les choses ! » qui est distribué par les intervenants des centres de réadaptation, nos deux meilleurs véhicules promotionnels sont incontestablement notre site Internet et notre revue annuelle L'ÉCLAIREUR 2015-2016.

### a) Publicité calendrier de la FAQ

Nous avons payé une publicité dans le calendrier à gros chiffres 2016, version électronique de la Fondation des Aveugles du Québec. Il peut être imprimé dans le format désiré. Pour chaque organisme, il y a un lien Internet qui redirige les personnes sur leur site.

### b) Publicité calendrier de l'APHVE

Nous avons payé une publicité d'une demi-page dans le calendrier à gros chiffres 2016 publié par l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie. Nous avons paru dans la page de février.

## 6. Les outils d'information

### A. Le site Internet de l'AQPEHV



En plus des travaux d'entretien du site, au cours du présent exercice financier, nous avons fait des travaux de développement de l'Intranet phase 1 b et du CMS (gestionnaire de contenu). Un membre du conseil d'administration, Stéphane Lambert s'est impliqué activement et bénévolement dans ce dossier. Il y a consacré 84 heures pour la maintenance et 950 heures pour l'analyse des besoins, la gestion de projet, la conception de base de données et le contrôle de la qualité. Les travaux de programmation ont été réalisés par la firme ProgramAction. Depuis la mise en service du paiement direct pour l'inscription aux activités, 75 % des membres utilisent ce service, ce qui stimule la participation et 55 % des membres utilisent ce service pour le paiement de la cotisation.

### B. La revue L'ÉCLAIREUR



La revue annuelle L'ÉCLAIREUR 2015-2016 (52 pages en couleur) est le fruit d'une belle collaboration avec nos partenaires. En tout, une trentaine de personnes représentant une dizaine d'organismes y ont collaboré et nous y retrouvons 24 articles très diversifiés les uns des autres. La richesse de son contenu et sa qualité graphique en font un outil de communication professionnel de haut niveau. Le tirage de cette édition est de 1 000 exemplaires. Sa distribution couvre les centres de réadaptation en déficience visuelle, les services d'ophtalmologie des hôpitaux et les cliniques privées, des écoles spécialisées, les organismes du milieu, les membres, etc.

### C. Le bulletin L'ÉCLAIR



Notre bulletin électronique l'Éclair a été suspendu temporairement. La dernière parution était en mars 2015. Il n'y a pas eu de publication au cours de cet exercice. Nous avons déployé nos énergies pour l'organisation et la réalisation des fêtes du 35<sup>e</sup> anniversaire et par la suite notre agente de bureau s'est blessée et depuis le mois d'août 2015, elle n'a pas été remplacée.

### D. Les envois collectifs de courriels

Pour répondre aux demandes et besoins urgents en raison des dates des événements ou dates limites d'inscription aux activités, des envois collectifs de courriels sont envoyés à tous les membres. Cela permet de mieux gérer l'information dans le temps. Pour cet exercice on a envoyé au moins 150 courriels de ce type.

## E. Les documents spécialisés d'information

Afin de rejoindre le plus de familles possible, les publications produites par l'AQPEHV sont mises en ligne sur le site Internet et on peut les télécharger gratuitement. Cela peut faire la différence pour les familles qui viennent de passer l'étape de l'annonce du diagnostic, qui sont encore sous le choc et qui ne sont pas nécessairement prêtes à rejoindre immédiatement les rangs de l'AQPEHV.

Les nouveaux membres reçoivent les documents selon leurs besoins lors de leur adhésion. Les documents remis (sur demande) et disponibles en ligne sont :

- Mille et une réponses – La petite enfance ;
- Parents et service de garde — Guide pour l'inclusion d'un enfant ayant une déficience visuelle ;
- Vos droits et vos ressources — Réseau de la santé et des services sociaux ;
- Guide d'accompagnement pour les parents : « Le plan d'intervention » ;
- Dossier médical de l'enfant ;
- Petit guide pour la création du dossier personnel de mon enfant ;
- Le plaisir de jouer ensemble ;
- Habiletés sociales – Mon enfant aujourd'hui pour demain (produit en partenariat et disponible en ligne sur le site de la Table de concertation jeunesse en déficience visuelle (TCJDV) à l'adresse : [www.tcjdv.qc.ca](http://www.tcjdv.qc.ca)

Seul le répertoire « Votre réseau d'entraide – Entre parents » n'est pas disponible sur le site Internet, car il est remis exclusivement aux membres qui en font la demande.

## F. Les dépliants et affiches

Le matériel promotionnel a été utilisé lors des événements spéciaux et envoyés à des centres de réadaptation et quelques autres organismes qui ont eu besoin d'un réapprovisionnement. Nous maintenons des liens constants avec nos partenaires et nous avons au moins un échange téléphonique durant l'année. Lors de l'envoi de la revue, nous profitons de l'occasion pour réapprovisionner nos partenaires en dépliants.

Nous avons 2 dépliants d'information qui expliquent nos services :

- Plusieurs façons de voir les choses! : présente l'ensemble des services et activités (l'affiche de l'AQPEHV a le même slogan).
- Un plus pour la vie! : présente les services offerts via le programme PACE.

L'affiche promotionnelle est semblable au dépliant corporatif « Plusieurs façons de voir les choses ! »

Nous avons un autre outil qui sert à promouvoir la sécurité routière tout en présentant notre organisme. Des consignes sont données aux automobilistes pour porter une attention particulière aux personnes qui se déplacent à l'aide d'une canne blanche. Le titre du dépliant est « La canne blanche, une aide visuelle ».

### III) CONCERTATION, COLLABORATION ET PARTENARIAT

#### 1. LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES (CONCERTATION)

L'AQPEHV délègue des représentants sur des comités provinciaux et régionaux.

##### A. Comité québécois de concertation sur le braille

L'AQPEHV représente le milieu associatif sur ce comité. Ce comité provincial est coordonné par l'Office des personnes handicapées du Québec. Les rencontres de ce comité ont été suspendues pour des raisons de restrictions budgétaires.

##### B. Comité consultatif sur l'enseignement du braille

L'AQPEHV représente également le milieu associatif sur ce comité. Ce comité provincial est coordonné par le ministère de l'Éducation du Québec. Les rencontres de ce comité ont été suspendues pour des raisons de restrictions budgétaires.

##### C. Table de concertation jeunesse en déficience visuelle

Il n'y a pas eu de rencontres de tous les organismes membres au cours du présent exercice financier. Un petit comité de relance s'est formé spontanément et des actions ont été prises pour susciter l'intérêt des partenaires. Le thème de la TEVA (transition, école, vie active) et la surprotection sont au cœur des préoccupations. Les membres se sont prononcés en faveur de la reprise des activités de la table.

##### D. Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde de Laval

L'AQPEHV participe aux travaux de cette Table, laquelle est coordonnée par l'Office des personnes handicapées du Québec. L'intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est la déléguée officielle à cette Table.

##### E. La COPHAN (Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec)

L'AQPEHV a participé à l'assemblée générale annuelle, aux assemblées spéciales et aux travaux du comité Éducation. L'intervenante accueil et soutien, Geneviève Genest, est la représentante officielle de l'association à ce regroupement d'organismes.

##### F. Projet Brèves Biographies des Nôtres – Volet animation jeunesse du RAAQ

L'AQPEHV a été invité par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) à collaborer à son projet Brèves Biographies des Nôtres (BBDN) afin de voir ensemble comment rejoindre davantage les jeunes avec son volet animation jeunesse. Le projet BBDN est financé par la Fondation Hector-Cypihot. Le volet animation jeunesse vise à mettre en œuvre différents moyens pour intéresser les jeunes à s'inspirer des différentes biographies de personnes aveugles et amblyopes. Geneviève Genest nous y représente. Entre autres, 2 textes inspirants présentant 2 jeunes femmes de l'AQPEHV ont été réalisés par l'excellent biographe Gérald Cousineau et mis en

ligne sur le site web du RAAQ au [raaq.qc.ca](http://raaq.qc.ca) : « LÉTOURNEAU, MARIE-ÈVE, ou Une vie sans barrières » et « SAINT-LAURENT, CAMILLE, ou Une question de volonté ».

## 2. PARTENAIRES FINANCIERS

Au cours de l'exercice, nous avons sollicité des partenaires financiers pour la réalisation de notre 35<sup>e</sup> anniversaire (35<sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle). Plusieurs ministres ont collaboré par le biais des fonds discrétionnaires de leur ministère. Notre députée du comté de Laporte a fait un spécial pour notre 35<sup>e</sup> et elle nous a versé un montant équivalent à 100 \$ par année via le programme de soutien à l'action communautaire. Daniel Caux (Dan Coboy) qui a donné un spectacle pour les enfants de la halte-garderie le 30 mai nous a remis les profits de la vente de CD et DVD. Les auteurs de la pièce de théâtre « Otilia » nous ont aussi offert les profits de la vente du livre.

Les partenaires financiers de l'année 2015-2016 (autres que les subventions) par ordre alphabétique :

- Daniel Caux (Dan Coboy) : 115 \$
- Francine Charbonneau, ministre de la Famille : 500 \$
- Humanware : 750 \$
- Institut de réadaptation en déficience physique de Québec : 500 \$  
(*CIUSSS de la Capitale-Nationale*)
- Institut Nazareth et Louis-Braille : 500 \$  
(*CISSS de la Montérégie-Centre*)
- Jean-Luc Morin et Lyse Veilleux, auteurs d'Otilia : 892 \$
- Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique : 1 000 \$
- Nicole Ménard, députée de Laporte : 3 500 \$
- Philippe Couillard, premier ministre du Québec : 1 000 \$
- Sam Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 200 \$

## 3. PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Pour l'estimation de la contribution des partenaires et des bénévoles, veuillez vous référer au tableau 6 à la page 10 et au tableau 7 de la page 11. À la page 12 du rapport, on décrit les contributions en ressources matérielles. Dans cette section, nous allons vous présenter une description plus détaillée des différentes collaborations.

### A. Fondation des Aveugles du Québec (FAQ)



Partenaire majeur de l'AQPEHV, le Service des loisirs de la Fondation collabore étroitement pour l'organisation des activités des jeunes : coordination, gestion, encadrement. Ils fournissent des moniteurs et des bénévoles pour chaque activité provinciale.

## B. Francis Ouellet

Sa collaboration bénévole (120 h) est pour la gestion du dossier de la halte-garderie. Voir les détails à la page 15.

## C. Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB)



En plus d'une participation financière, l'Institut a prêté des locaux pour la tenue des réunions du conseil d'administration de l'AQPEHV et ses comités et l'équipe du programme enfance-jeunesse a collaboré à la rédaction d'articles dans notre revue l'Éclaireur.

## D. Serge Pinette (camionneur)

Sa collaboration bénévole est la fabrication de 3 charriots pour faciliter le transport de l'équipement et du matériel de la halte-garderie lors des activités. Nous devons à chaque activité charger et décharger un camion cube de 12 pi. Rempli de matériel.

## E. S.L. Informatique



Un membre du conseil d'administration, Stéphane Lambert, qui est présentement notre secrétaire-trésorier, a une entreprise de services professionnels en informatique (S.L. Informatique). Il y a consacré 1 034 heures de bénévolat en termes de services professionnels pour l'entretien et le développement du site Internet (Voir détails à la page 24, point 6 A. Le site Internet).

## F. Sylvain Demeule, photographe

Monsieur Demeule a offert ses services bénévolement comme photographe officiel de la 35<sup>e</sup> Rencontre familiale annuelle qui s'est tenue à Boucherville. Il a passé la journée et la soirée à prendre des photos pour immortaliser cette belle fête annuelle.

## G. Voyage de Rêve



Voyage de rêve est un organisme caritatif bénévole, œuvrant à l'échelle nationale, qui permet d'offrir à des enfants ayant des besoins particuliers sur les plans physique, mental et social la possibilité de faire le voyage de leur vie. Depuis 6 ans, l'AQPEHV a le privilège de sélectionner et d'envoyer 4 jeunes par année à passer une journée de rêve à Walt Disney World en Floride.

## H. Autres collaborateurs

D'autres personnes ont fourni une contribution bénévole lors des activités :

- France Blouin, directrice école Jacques-Ouellette (conférencière à la journée d'échanges du 14 nov. 2015).
- Guillaume Gélinas, étudiant (prise vidéo lors de la soirée du 35<sup>e</sup> anniversaire).
- Julien Lambert, étudiant (accueil et vente CD-DVD lors du 35<sup>e</sup> anniversaire).

- Sylvain Nadeau, enseignant spécialisé en déficience visuelle et chef d'équipe au secteur visuel de l'école désignée St-Enfant-Jésus à la CSDM (conférencier à la journée d'échanges du 14 nov. 2015).
- Jérôme Plante, étudiant universitaire non-voyant (conférencier à la journée d'échanges du 14 nov. 2015).
- Louise Vézina, personne désignée en déficience visuelle à la retraite (conférencière à la journée d'échanges du 14 nov. 2015).

#### 4. LES AUTRES COMMANDITAIRES

Nous avons eu 6 autres commanditaires au cours de l'exercice 2015-2016.

- Ariva : Cette division de Domtar nous fait un don de matériel : papeterie, rames de papier, caisses d'enveloppes de différents formats, cartons, etc.
- Hôtel Clarion Québec : L'Hôtel nous a fourni gratuitement 3 locaux pour notre halte-garderie le 30 janvier 2016.
- Hôtel Mortagne de Boucherville : L'Hôtel nous a fourni une suite pour 2 jours lors du 35<sup>e</sup> anniversaire le 30 mai 2015.
- Le Diplomate Audiovisuel : L'entreprise nous a octroyé un rabais de 777 \$ (soit 55 % du coût de location du matériel) à la journée d'échanges du 14 novembre 2015.
- Les Amis de La Ronde : Ils nous ont commandité deux billets d'un jour pour La Ronde.
- Nationex : Cette entreprise qui œuvre dans le domaine de la livraison de courrier nous a fait don de papeterie au cours de l'année (plusieurs caisses de papier).

#### 5. COLLABORATEURS DE LA REVUE L'ÉCLAIREUR 2015-2016

Une trentaine de personnes ont participé à la réalisation de la revue. Pour la rédaction des articles, à part l'AQPEHV, nous avons eu la collaboration de 10 organismes ou entreprises :

- Association Sportive des Aveugles du Québec.
- Comité des usagers de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.
- CRDP InterVal — *CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec*.
- École Jacques-Ouellette.
- eSight (les lunettes électroniques).
- Fondation des Aveugles du Québec (Service des loisirs).
- ISEHMG (Intégration sociale des enfants handicapés en milieu de garde).
- INCA.
- Institut Nazareth et Louis-Braille — *CISSS Montérégie-Centre*.
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain.

#### 6. RÉFÉRENCIEMENT ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET D'INFORMATION

Pour le référencement de la clientèle, l'AQPEHV reçoit la collaboration des 13 centres de réadaptation du Québec, via leur programme en déficience visuelle, et du CHU Sainte-

Justine. L'intervenante accueil et soutien a des entretiens téléphoniques avec les intervenants de ces organismes.

Le réseau de distribution des dépliants, des affiches, et des revues comprend les établissements ci-haut mentionnés auxquels s'ajoutent des écoles spécialisées (école Jacques-Ouellette à Longueuil, école Saint-Enfant-Jésus à Montréal (CSDM), la Commission scolaire des Premières-Seigneuries à Québec, les services d'ophtalmologie des hôpitaux et les organismes du milieu de la déficience visuelle, et plusieurs CLSC.

## **ANNEXE A MANDATS DES COMITÉS**

### **A. Mandat du comité de la programmation :**

Le comité de la programmation a pour mandat de voir à la programmation des activités suivantes :

- La rencontre familiale annuelle et l'assemblée générale des membres ;
- Les deux journées d'échanges ;
- La journée d'entraide ;
- Il peut s'ajouter d'autres responsabilités attribuées par le conseil d'administration.

Entre autres, le comité recommande au conseil d'administration différents choix : date, région, ville, hôtel, thèmes des ateliers ou conférences, personnes-ressources, activités pour les jeunes, etc. Le comité reçoit la compilation des formulaires d'évaluation de chaque activité et il en tient compte pour améliorer la qualité de la programmation.

### **B. Mandat du comité accueil, information et promotion :**

Le comité accueil, information et promotion recommande au conseil d'administration l'application de stratégies d'accueil, d'information et de promotion tout en tenant compte des ressources disponibles, des priorités et du plan d'action annuel. Plus spécifiquement, son rôle est d'être à l'écoute des membres. Il voit entre autres à :

- Accueillir et encadrer les nouveaux membres (parents ou grands-parents) ;
- Stimuler les échanges lors des rencontres pour éviter qu'un couple ou un parent demeure isolé ;
- Identifier des besoins en information et en faire le suivi : révision de documents, production de nouveaux documents, bonification de l'information déposée sur le site Internet ;
- Voir à la promotion des services.
- Il peut s'ajouter d'autres responsabilités attribuées par le conseil d'administration.

## **ANNEXE B**

### **DESCRIPTION DE TÂCHES DU PERSONNEL**

#### **A) DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Mandat :

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale assume la planification, l'organisation, la mise en œuvre et le contrôle de toutes les activités de l'association. En collaboration avec le conseil d'administration, elle assume la mise en application des objectifs et des priorités établies par les membres et des politiques déterminées par le conseil d'administration.

Responsabilités :

- La gestion financière
- La gestion des ressources humaines
- La gestion des équipements et des immobilisations
- Le financement et le développement de l'autofinancement
- La représentation de l'association dans la communauté et auprès des décideurs et organismes publics et parapublics
- Le développement et le maintien de relations harmonieuses avec les membres
- L'information, le développement et le maintien de relations harmonieuses avec le conseil d'administration
- Le développement et le maintien de relations harmonieuses avec les autres organismes œuvrant en déficience visuelle, ainsi que les bailleurs de fonds
- Toute(s) autre(s) tâche(s) connexe(s) assignée(s) par le conseil d'administration.

#### **B) INTERVENANTE ACCUEIL ET SOUTIEN**

Mandat :

Sous l'autorité de la direction générale et en concertation avec les membres du conseil d'administration, l'intervenant(e) accueil et soutien assume la mise en application des objectifs et des priorités établis conformément à la philosophie d'intervention basée sur le développement de l'autonomie du parent dans ses démarches. Le ou la titulaire de ce poste doit aussi s'assurer de la complémentarité des services rendus avec les services publics pour se conformer à la mission principale de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV).

Responsabilités :

- Coordonne l'ensemble des activités, à l'exception du contrôle budgétaire, découlant du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) ;
- Assure l'accueil téléphonique, l'écoute et le support aux parents dans leurs demandes d'information et dans leurs démarches (en relation avec la problématique reliée à la déficience visuelle de leur enfant) ;

- Évalue la complexité d'une intervention et apporte un soutien psychosocial, si ce dernier est requis ;
- Recueille et analyse l'ensemble des informations disponibles pour soutenir ses interventions ou ses actions auprès des parents ;
- Soutient les parents dans l'identification de leurs besoins et réfère d'autres ressources appropriées, si nécessaires (en relation avec la problématique reliée à la déficience visuelle de leur enfant) ;
- Prépare un dossier de recherche personnalisé en fonction des besoins pour compléter ses interventions et l'achemine aux parents ;
- Assure le suivi des interventions auprès des parents ;
- Participe activement à l'élaboration des activités de formation, des ateliers d'échanges et des rencontres familiales ;
- Développe des mécanismes qui favorisent la communication et l'échange entre parents, les intervenants et les organismes du milieu de la déficience visuelle (réseautage) ;
- Soutient les groupes d'entraide existants et collabore activement au démarrage de nouveaux groupes ;
- Développe la programmation en collaboration avec les parents et la direction ;
- Participe à l'élaboration d'outils d'intervention ;
- Participe à la promotion des services et des activités ;
- Assure au besoin certaines représentations extérieures ;
- Encourage la mobilisation et l'implication des parents au sein de l'Association et travaille en concertation avec eux ;
- Complète différents formulaires, statistiques et rapports selon la procédure établie ;
- Collabore activement à l'évaluation annuelle du projet PACE et à l'élaboration du rapport annuel d'activités ;
- Assume toute autre tâche connexe.

### **C) AGENTE DE BUREAU**

Mandat :

L'agent(e) de bureau exécute un ensemble diversifié de tâches cléricales (comptabilité, travail de bureau général, secrétariat). Elle/il réalise sur demande des travaux de soutien administratif pour l'équipe (par exemple : recherche de renseignements sur Internet, recherche de commandites, communication avec des partenaires, des membres, des fournisseurs).

Responsabilités (Tâches spécifiques au travail de comptabilité) :

- Effectue des tâches générales de comptabilité avec Simple Comptable : émission de chèques, traitement de factures, encaissements, traitement de la paie, écritures de régularisations
- Contrôle la réception des encaissements (subventions, dons, levées de fonds, inscriptions à des activités, ventes de brochures et guides)
- Émet divers reçus en fonction de la procédure établie
- Prépare et effectue les dépôts bancaires en identifiant la provenance des fonds
- Contrôle les dépenses de la petite caisse
- Prépare et remplit les formulaires de DAS, CSST, T4 et Relevé1, réclamations de taxes TPS et TVQ, etc.

- Prépare la conciliation bancaire à chaque fin de mois
- Effectue le suivi des comptes à payer, des comptes à recevoir et des chèques en circulation
- Vérifie l'exactitude des différents états financiers mensuels et trimestriels
- Remplit les formulaires de contrôle des dépenses mensuelles pour le conseil d'administration et les formulaires de dépenses trimestrielles du projet PACE
- Fournit les données nécessaires à la préparation des demandes de subventions et des prévisions budgétaires
- Compile des statistiques à l'occasion
- Rassemble les informations et les documents requis pour la vérification comptable annuelle effectuée par une firme externe

Responsabilités (Tâches spécifiques au travail de bureau général) :

- Assure l'accueil avec courtoisie des personnes qui se présentent au bureau ou aux activités de l'organisme et celles qui communiquent par téléphone
- Donne des renseignements d'ordre général
- Reçoit les appels téléphoniques, télécopies, courriels, et courrier postal, les acheminent aux personnes concernées
- Prépare le courrier (lettres, documents, colis) pour l'expédition, les acheminent au bureau de poste ou à une agence de messagerie et en effectue le suivi
- Photocopie, trie, et assemble divers documents
- Prépare des envois collectifs et effectue de la fusion de données
- Procède au classement des dossiers (imprimés et informatiques) en fonction des systèmes établis
- Effectue de l'archivage de données sur support informatique et de la numérisation de documents et de photographies
- Entretien la base de données FileMaker et peut être appelé à créer de nouveaux fichiers
- Tient à jour les inventaires de fournitures de bureau et prépare les commandes
- Effectue le suivi du renouvellement des membres, fait une relance lorsque nécessaire et collabore au recrutement
- Voit à l'entretien des appareils de bureautique et effectue les changements d'encre (Photocopieur, imprimantes, télécopieur, machine à timbres)
- Voit à la destruction de documents contenant des renseignements personnels ou confidentiels à protéger, en utilisant une déchiqueteuse

Responsabilités (Tâches spécifiques au travail de secrétariat) :

- Saisit, met en pages, révise et corrige des textes, de la correspondance, des tableaux, des rapports, des procès-verbaux et différents documents
- Rédige des rapports et de la correspondance d'ordre courant
- Apporte un soutien technique à l'équipe pour la réalisation des activités de l'organisme (contrôle de l'agenda, organisation logistique, réservations de salles, de chambres, contrôle des listes d'inscriptions, etc.)
- Remplit la déclaration annuelle de personne morale
- Collabore à la réalisation du rapport annuel des activités et à la préparation des documents requis pour la réalisation de l'évaluation annuelle du projet PACE

## ANNEXE C

### LES OBJECTIFS D'INTERVENTION

Les services et activités dispensés par l'AQPEHV poursuivent les mêmes objectifs d'intervention que ceux du projet PACE. En ce qui concerne les parents, l'accent va être mis sur le renforcement des capacités parentales. Pour les enfants, il sera mis sur l'intégration sociale.

#### A. 1<sup>er</sup> objectif général (pour les parents)

- Accroître la capacité des parents à accompagner leur enfant vivant avec une déficience visuelle vers l'autonomie et favoriser le développement des potentialités de l'enfant.

Les activités organisées pour répondre à cet objectif général sont la rencontre familiale annuelle, les deux journées d'échanges avec conférences ou ateliers thématiques, la journée d'entraide et le service d'aide, soutien, références.

#### B. 2<sup>e</sup> objectif général (pour les parents et les enfants)

- Briser l'isolement.

Les activités organisées pour répondre à cet objectif général pour les parents sont les rencontres des groupes d'entraide et aussi les journées d'échanges et la rencontre familiale annuelle.

Les activités organisées pour répondre à cet objectif général pour les enfants sont la halte-garderie et les activités pour les jeunes (sorties récréatives et éducatives) lors de la rencontre familiale annuelle, des deux journées d'échanges, de la journée d'entraide et des activités familiales organisées par les groupes d'entraide.

**ANNEXE D  
EXPOSANTS DE LA JOURNÉE D'ÉCHANGES  
DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015**



**Livre Ottilia Pièce en deux actes :**

**Histoire de cécité et de fraude...**

Livre vendu 25 \$

5 \$ par livre vendu remis en don à l'AQPEHV

avec Lyse Veilleux et Jean-Luc Morin, auteurs de la pièce



**Fondation des Aveugles du Québec (FAQ) :**

**Jeux adaptés** avec Lise Simard et Micheline Théberge

**Tactilivres** Vers la conscience de l'écrit avec Louise Comtois

**Service des loisirs** avec Antoine Hoang, qui y participe depuis des années ainsi que Sarah Rouleau relationniste seront présents pour répondre à vos questions.

**Articles à vendre pour financer les activités :** foulards tubulaires, bracelets, crampons, gourdes, suçons, chocolats et bouteilles de vin.

De plus, pour aider les aveugles et malvoyants les plus démunis, la **Fondation des Aveugles du Québec a établi une tradition de paniers de Noël**. Une **boîte de collecte de denrées** sera mise à votre disposition à l'hôtel samedi.



**eSight:**

**Lunettes électroniques** pour la basse vision avec David Demers



**Association sportive des aveugles du Québec (ASAQ) :**

**Du sport pour moi !** Programme d'activités physiques adaptées d'initiation ou perfectionnement à des activités sportives pour les jeunes âgés de 6 à 14 ans ayant une déficience visuelle, avec Valérie Dunon-Larouche



**Les ressources de la bibliothèque de l'école Jacques-Ouellette :**

Des **livres adaptés** pour les élèves des écoles du Québec avec Sylvie Vincent enseignante spécialisée



**PAR4SENS**

Projet de jouets tactiles 3D adaptés 3 à 6 ans et outils pédagogiques 3D (ex. Volcan) avec Diane Bouthillier